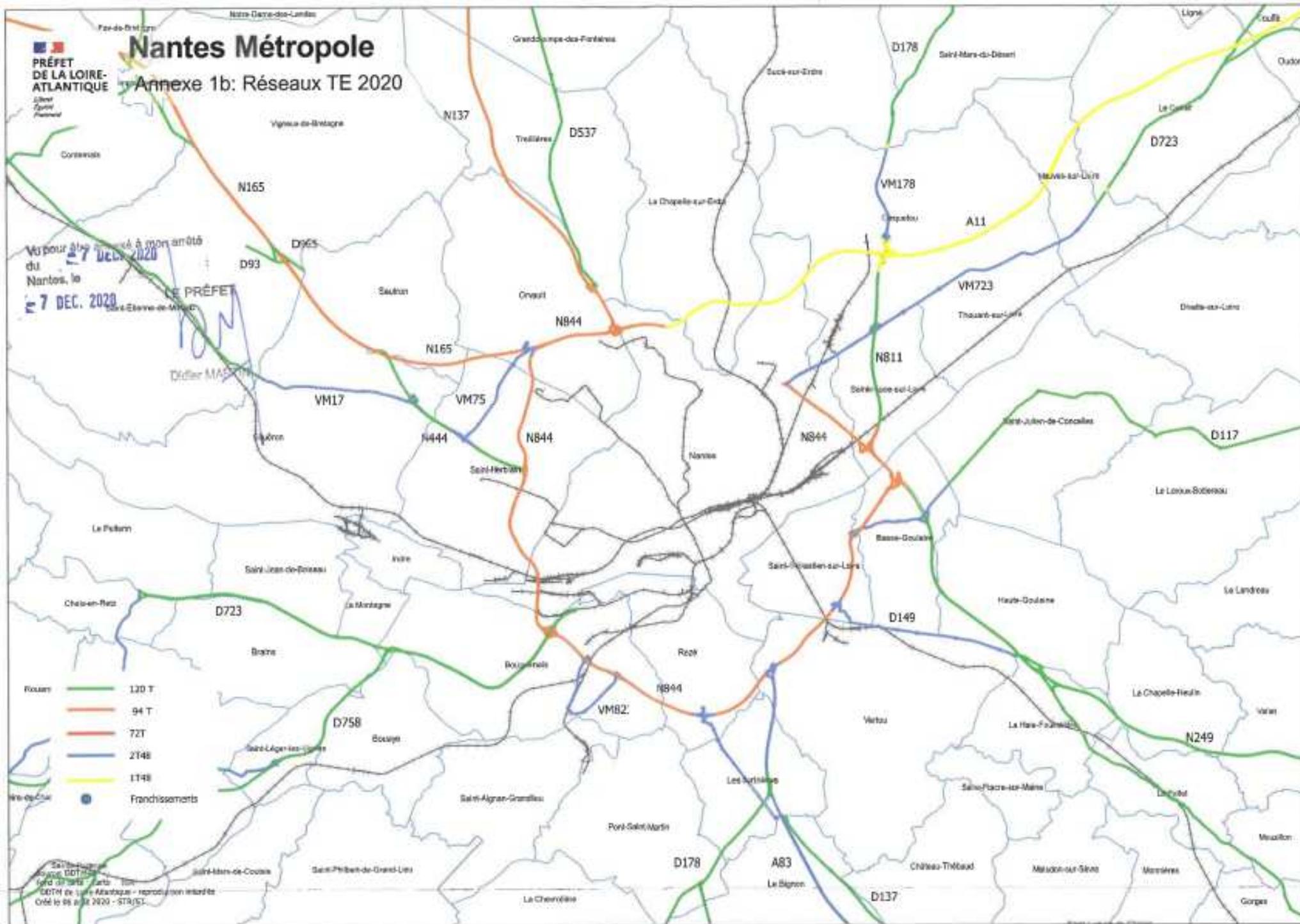


# Loire Atlantique

## Annexe 1a: Réseaux TE 2020





Arrêté préfectoral n° ddtm-2020-11-10 du 7 décembre 2020 portant mise à jour des annexes de l'arrêté du 17 septembre 2020, relatif aux transports exceptionnels définissant les réseaux routiers "120 tonnes", "94 tonnes", "72 tonnes" et "48 tonnes" du département de la Loire-Atlantique accessibles aux convois exceptionnels sous réserve du respect des caractéristiques de poids et gabarit maximales et des prescriptions associées